

Les principaux courants de communication politique

The main currents of political communication.

My youssef MARDI LOUKILI

Docteur en droit

Expert en communication politique

Resumé :

L'article examine deux grands courants de recherche en communication politique : le courant libéral, principalement développé aux États-Unis, et le courant critique, né en Europe. Le premier se concentre sur l'autonomie des médias par rapport aux politiques, mettant l'accent sur des investigations empiriques et quantitatives, tandis que le second critique cette autonomie, affirmant que les médias dépendent fortement des politiques. Le texte explore les contributions de figures clés comme George Gallup, qui a introduit des méthodes de mesure de l'opinion publique, et Paul Lazarsfeld, qui a développé la théorie du leadership d'opinion. Il aborde également des concepts tels que l'agenda setting et la spirale du silence, illustrant comment les médias influencent l'opinion publique. En fin de compte, l'article met en lumière les enjeux complexes des interactions entre médias, politiques et citoyens, tout en soulignant la nécessité d'une compréhension nuancée de ces relations dans le cadre de la démocratie.

ABSTRACT:

The article examines two major research movements in political communication: the liberal movement, primarily developed in the United States, and the critical movement, which emerged in Europe. The former focuses on the autonomy of the media from politics, emphasizing empirical and quantitative investigations, while the latter critiques this autonomy, asserting that the media is heavily dependent on politics. The text explores the contributions of key figures such as George Gallup, who introduced methods for measuring public opinion, and Paul Lazarsfeld, who developed the theory of opinion leadership. It also addresses concepts like agenda setting and the spiral of silence, illustrating how media influences public opinion. Ultimately, the article highlights the complex issues surrounding the interactions between media, politics, and citizens, while underscoring the need for a nuanced understanding of these relationships within the framework of democracy.

Introduction :

Les grands mouvements de recherche qu'a connus la communication politique. Je reprends ici le schéma bipartite proposé par Gingras (2003) : le mouvement de recherches dites administratives ou libérales, apparu et répandu aux Etats-Unis d'Amérique tout d'abord, est caractérisé par l'empirisme et les investigations quantitatives ; le mouvement de recherches dites critiques, né et développé en Europe, caractérisé par son aspect globalisant, idéologique et philosophique, est marqué par la démarche critique et la pensée néo-marxiste.

Ces deux grands mouvements se distinguent essentiellement au niveau du rapport qu'ils conçoivent et établissent entre les politiques et les médias : pour le courant libéral, il y a une certaine autonomie des seconds par rapport aux premiers ; pour le courant critique, cette autonomie n'est que fictive, les médias seraient en forte dépendance par rapport aux politiques.

Cet article se compose de deux grandes sections : la première sera réservée au courant libéral ; la seconde au courant critique.

I. Le courant libéral :

Je me limiterai ici aux investigations qui ont marqué l'histoire de ce courant : les travaux de Gallup, de Lazarsfeld, de Charron, de Fastinger et de Neumann.

***Apport de George Gallup (1901-1984) : la mesure de l'opinion publique**

Les principes dits démocratiques prêchant une certaine liberté au peuple se trouvent fortement ébranlés par ceux du totalitarisme qui le relègue au statut de « troupeau ». Deux questions se posent alors aux adeptes du courant libéral : la première concerne le type du gouvernement, on la formulera comme suit « la démocratie serait-elle la meilleure forme de gouvernement ? » ; la seconde porte sur la manière de gouverner, on l'annoncera comme suit « comment peut-on pratiquer la démocratie efficacement ? ».

Gallup apporte à chacune de ces questions une réponse qui nous éclairera sur sa position libérale : pour l'adoption du système démocratique, il considère que le peuple américain a résolument arrêté son choix sur le gouvernement démocratique : « **Les traditions de la liberté individuelle, de la libre parole, du droit de s'assembler et du débat public sont si profondément enracinées dans cette Nation que l'idée d'un gouvernement dictatorial suscite la répulsion instinctive des Américains. Dans toute confrontation entre l'idéologie démocratique et l'idéologie totalitaire, le choix du peuple américain est éminemment clair** » ; pour la manière de gouverner, Gallup accorde beaucoup d'importance à « la volonté du peuple », à son devoir de se prononcer constamment sur les questions qui l'intéressent de prime abord, sa mise en marge constituerait une vraie atteinte à la démocratie et altérerait sérieusement l'efficacité de la démarche démocratique. Il faudrait alors étudier les besoins évolutifs du peuple et les prendre en ligne de compte dans les décisions politiques : « **C'est par une information**

sur le véritable état de l'opinion publique que les hommes politiques peuvent accéder aux aspirations de l'électorat et concevoir des projets de gouvernement. Ils peuvent savoir quel degré d'opposition suscite tel ou tel projet et quels efforts seront nécessaires pour gagner le soutien du public »

La connaissance constante et systématique de la volonté du peuple ne peut se faire sur la base des élections nationales parce qu'elles interviennent dans des durées ne permettant pas de fixer continuellement les besoins évolutifs du peuple et qu'elles impliquent des enjeux autres

que celui de concevoir un programme politique pour le peuple dans sa globalité et sa diversité. Les élections législatives, en dépit de leur caractère étatique, comportent le risque du parti pris. En effet, **« Le législateur, techniquement parlant, est censé représenter les intérêts de tous les électeurs de sa circonscription. Mais avec le bipartisme, la tentation est forte pour lui de représenter et d'être influencé par les électeurs de son propre parti. Il est soumis à la discipline du parti et à la volonté de ses chefs »**. La composition du Congrès, la part des partis dans chaque Etat et l'effet majeur des groupes de pression affaiblissent sensiblement l'importance que pourraient jouer les programmes des élections législatives dans la détermination des choix et des besoins des électeurs à l'échelle des districts et des Etats tout d'abord, au niveau de la Nation tout entière ensuite.

Gallup appelle donc à l'adoption des enquêtes dites représentatives, menées à l'échelle de la nation, comportant toutes les variables essentielles qui caractérisent la population-mère et permettant de manière régulière d'évaluer « la volonté du peuple: **« Le référendum par échantillon est une procédure simple permettant de sonder les opinions d'un nombre relativement réduit de personnes, sélectionnées dans le but de refléter avec une grande fidélité les caractéristiques de l'ensemble de la population électorale. En pratique, de telles enquêtes reviennent à sonder les opinions d'un électorat miniaturisé »**.

Une bonne technique d'échantillonnage permettrait de recueillir des données fiables sur l'opinion publique.

Pour clore ce point sur l'apport de Gallup, retenons les points suivants :

- a. La démocratie représentative, selon Gallup, ne peut fonctionner efficacement que si elle associe le peuple aux décisions politiques. Cela se ferait par la pratique systématique d'un référendum représentatif impliquant une méthodologie d'échantillonnage qui permettrait à l'ensemble de la nation d'être représenté.
- b. Le peuple est doté du bon sens qui lui permet de proposer et de juger des programmes de manière globale ; le côté législatif, avec ses formulations, ses normes et ses détails, est l'affaire des législateurs et des experts en la matière.

- c. Les médias ont un grand rôle à jouer dans la diffusion des résultats de ces sondages. Loin de favoriser le verrouillage du débat public, ils l'alimentent dans un sens qui permettrait aux gouvernants de débattre à propos de sujets et questions intéressant le peuple. Celui-ci évaluera les arguments fournis par les acteurs politiques et s'exprimera en conséquence : « **Les journaux et la radio organisent le débat public portant sur les enjeux nationaux, fournissent les informations et présentent les arguments des deux parties, exactement comme le faisaient les gens eux-mêmes dans l'ancien town meeting. Et finalement, grâce à la technique du référendum par échantillon, le peuple, après avoir écouté les arguments des deux camps sur chacun des enjeux, peut faire connaître sa volonté** ».

***Apport de Lazarsfeld (1901-1976) : la théorie du leadership d'opinion**

Les travaux de Lazarsfeld et ses collaborateurs s'inscrivent dans ce qu'on appelle la sociologie des média ou encore la sociologie des communications de masse. Leur importance découle de la place qu'ils accordent à la théorie du leadership et de l'interaction comme médiums de contrôle social « local », mode de domination horizontale, interne au groupe et/ou à la classe, qui s'ajoute à la forme classique, cette fois-ci verticale, de la domination sociale. « **Partis à la recherche des preuves de l'efficacité des pouvoirs institutionnels, les lazarsfeldiens découvrent les petits pouvoirs invisibles auxquels est suspendue l'existence quotidienne** » (Grumbach et Herpin, 1988)

Les Lazarsfeldiens ont découvert que l'impact des média est d'un effet faible comparativement à celui exercé par l'entourage. Mieux : s'il s'exerce aussi fortement ou aussi faiblement c'est par l'entremise ou, respectivement, à cause d'agents internes au groupe. Dans leurs travaux The People's Choice puis Voting, ils ont pu démontrer que les médias n'améliorent que trop peu les intentions de vote malgré le grand investissement qu'ils présentent à ce niveau et que l'attraction de nouveaux électeurs se réalise plus par les contacts directs avec les intéressés et leur entourage (familial, professionnel, amical) que par les discours repris ou produits par les média : « **Au lieu des changements en masse que la campagne était supposée induire, les auteurs découvrent la stabilité de l'opinion politique et l'homogénéité idéologique des groupes primaires** » (Grumbach et Herpin, op.cit).

L'influence personnelle est plus forte et plus efficace que toute forme d'influence exercée par les moyens de communication de masse. Ceci, les lazarsfeldiens l'ont testé dans des domaines aussi divers et différents que la politique, la médecine et la mode. La légitimité du groupe d'appartenance l'emporte sur celle de la classe et de l'origine sociale : « **Parce qu'une autre légitimité, diffuse celle-là, s'interpose entre les**

individus et les pouvoirs institutionnels : celle de la classe ou du groupe d'appartenance. À l'omnipotence du contrôle social à distance, les lazarsfeldiens opposent la force du contrôle social « rapproché », lesté de tout le poids des sanctions et des valeurs du groupe » (Grumbach et Herpin, 1988).

Les relations interpersonnelles impliquant moins de distance sont dotées d'un poids en matière de prise de position et de décision plus grand que les relations institutionnelles, dont celles exercées par les média, qui impliquent plus de distance. La légitimité est proportionnelle à la proximité. Au contrôle central vertical exercé par les autorités distantes s'ajoute, avec plus de force et d'influence, le contrôle local favorisé par une présence endogène du leadership et les actions actives et dynamiques suscitées par l'interaction (Lazarsfeld, *The People's Choice*).

Le leadership appartient au groupe, ses actions sur celui-ci se font de manière naturelle et discrète dans le cadre des relations interpersonnelles ; à ce titre, elles sont d'autant plus percutantes et plus conséquentes que le pouvoir qu'elles supposent se produit par l'entremise et la reconnaissance des personnes mêmes sur qui il se produit : **« Situés parmi les proches – conjoints, parents, collègues ou amis –, faisant office de conseiller écouté, ils ne se distinguent de leurs partenaires que par la compétence spéciale dont ils sont crédités, une sociabilité plus importante et davantage de contacts avec le monde extérieur à leur cercle, en particulier à travers les media. Remise de soi, l'influence personnelle est une imposition « douce » et sollicitée qui se produit dans le cours des contacts quotidiens entre des personnes liées par l'interconnaissance et partageant, pour l'essentiel, des caractéristiques et des opinions semblables »** (Grumbach et Herpin, op.cit).

L'interaction figurée dans les activités conversationnelles de tous les jours permet l'infiltration douce et légitime de l'information et la prise de position et de décision quasiment concertée entre individus appartenant au même groupe, le leadership constituant la figure sociale de référence, mais ses actions sur le groupe s'accomplissent dans le processus générateur et reproducteur de l'échange et de l'interaction : **« C'est par et dans l'activité conversationnelle quotidienne que les acteurs inventent, constituent ou adaptent l'équipement symbolique nécessaire à leur accomplissement de la vie sociale. (...) Maïeutique, constitutif ou validant, le dialogue ordinaire entre égaux est une instance productive et dotée d'une efficacité propre. Le modèle de l'action par contact se substitue à celui de l'impetus, force motrice immanente au mobile. Interaction et conversation constituent un processus d'influence sans « influent » et fournissent, dans le langage des auteurs, le principe d'une « sociologie symétrique » »** (Grumbach et Herpin, 1988).

En dépit des difficultés objectives apparentes de la cueillette des données, celles concernant les effets produits par l'interaction verbale en l'espèce, les Lazarsfeldiens ont appelé quand

même au recours à l'enquête par sondage et à l'échantillonnage représentatif ; il est possible, selon eux, de dégager le point de vue d'une personne sur le groupe qui l'entoure et dégager, en associant et comparant les différentes opinions émises par les membres du groupe sur chacun des individus qui le composent, ce qui est partagé comme points de vue, valeurs, attitudes et représentations par ce même groupe, que les conversations érigent le plus souvent en repères en matière de politique, de société et de culture : « Avec l'adoption de l'échantillon en « boule de neige », qui procède de l'influenceur à l'influencé ou l'inverse, la démarche de Personal Influence permet à la fois d'identifier les leaders d'opinion sur la base d'une relation réelle et d'un jugement indépendant et de confronter les paires de partenaires liés par des transactions effectives » (Grumbach et Herpin, op.cit).

Pour clore ce point sur l'apport de Lazarsfeld et son école, retenons les points suivants :

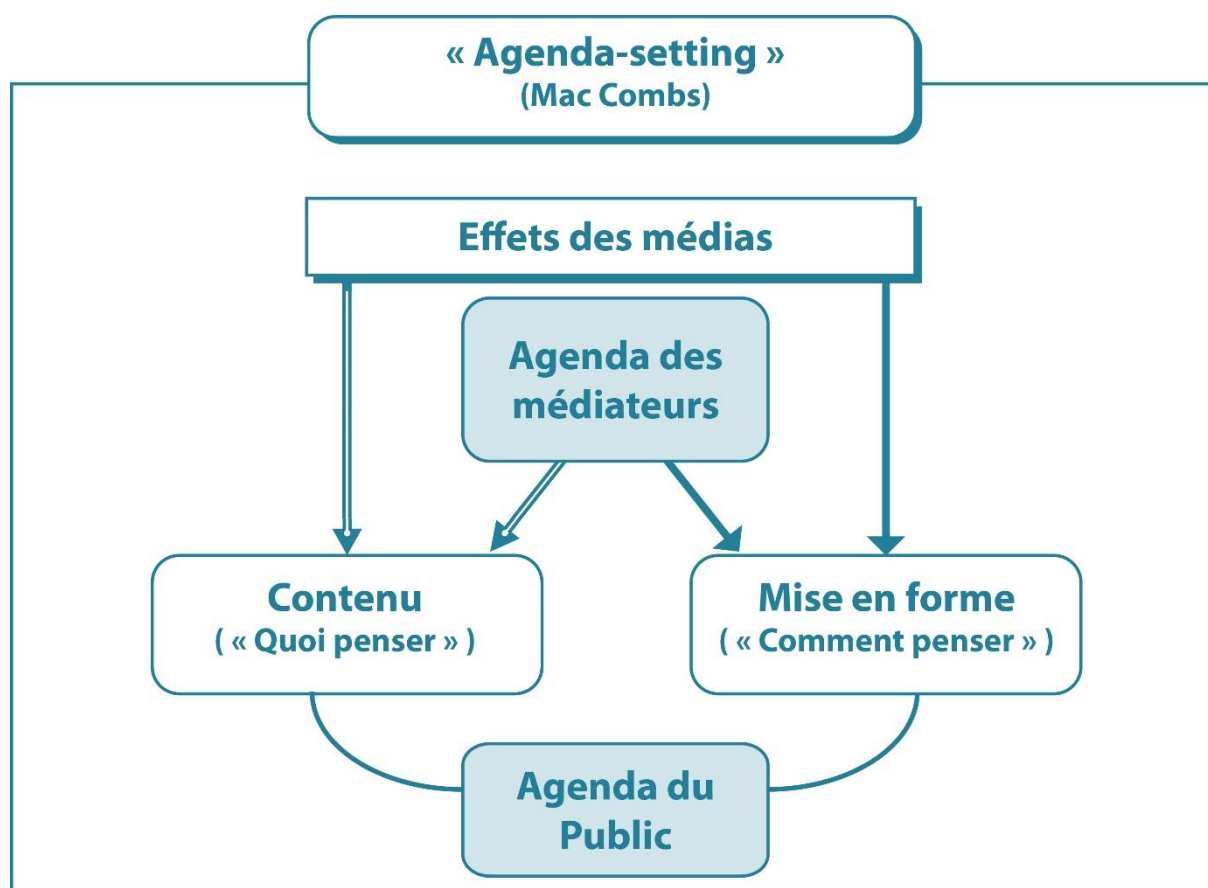
- a. L'approche lazarsfeldienne du rapport des politiques aux médias et des médias à la masse dévie de l'approche classique attestant le contrôle social centralisé de la masse par les politiques à travers les média : s'ajoute au contrôle institutionnel le contrôle « local » exercé par un leadership d'opinion doté de compétences lui permettant d'être attentif, compréhensif et réactif aux média et qui, par l'interaction dynamique avec les membres de son groupe et de sa classe, assure ordinairement et horizontalement la transmission des valeurs dominantes portées par les média à l'avantage des groupes sociaux dominants.
- b. En accordant de l'importance au contrôle endogène par le biais du leadership d'opinion, les Lazarsfeldiens atténuent les effets directs des média et s'inscrivent de ce fait dans le courant libéral de la communication politique.

***Apport de Jean Charron : les limites du modèle de l'agenda setting**

Mc Combs et Shaw, théoriciens de « l'agenda setting », ont tenté d'analyser le rapport des médias aux citoyens dans le cadre notamment des campagnes électorales américaines. Deux constats sont à l'origine de leurs investigations : le premier est que les médias n'influencent pas directement le public ; le second est qu'ils l'influencent sûrement. Les médias mettent des informations à l'ordre du jour, ce qu'il faut penser, sans trop nous dire sur ce qu'il faut en penser.

Les médias attirent l'attention sur certains sujets et certains événements par le fait d'en parler ; la hiérarchie qu'ils en font pourrait aussi être reproduite par les auditeurs et les

télespectateurs. L'influence du médiateur s'exerce non seulement par le biais de l'ordre de présentation mais aussi et surtout par le commentaire verbal ou gestuel, par le montage, par les illustrations visuelles et/ou sonores. « **Il existe une relation entre l'ordre hiérarchique des événements présentés par les médias et la hiérarchie de signification attachée à ces mêmes problèmes de la part du public et des politiciens** » (J.L. Michel, 1992).



Source : J.L. Michel, 1992

McCombs et Shaw ont favorisé un courant de recherche en communication politique qui part du principe que les problèmes auxquels les gens attestent de l'importance sont ceux-là mêmes priorités par les médias. Ce modèle ambitionne de se généraliser à l'ensemble des questions touchant le rapport des médias à la communication politique, il aspire même à offrir un cadre explicatif général associant « **à la fois ce que déterminent les médias dans la société (les effets) et les déterminants sociaux des médias, comblant ainsi une des faiblesses majeures de la recherche sur les médias** ».

Jean Charron ne remet pas en question le modèle de l'agenda setting quand il s'agit d'analyser le rapport des sources de l'information aux médias, il l'adopte mais appelle à son dépassement dans un sens qui permettrait de comprendre au mieux les fonctions dévolues aux médias. Pour lui, l'application mécanique de ce modèle conçu au départ pour l'étude du rapport entre les médias et l'opinion publique est critiquable à des niveaux multiples et différents. Reprenons les grandes lignes de sa thèse en la matière : Par rapport à la question des acteurs de l'agenda, on ne peut directement mesurer leur influence sur l'agenda des médias par la place qu'ils y occupent, du fait notamment que cette influence pourrait découler de leur disparition (ou de leur évocation sporadique) concertée avec les médias ou, encore, quand ils s'accordent l'attention des médias, ce serait parce qu'ils ne peuvent, vu leur statut de décideur sur la scène publique, se soustraire à cette attention ; ils sont tenus d'y figurer et de s'y exprimer. Dans l'un et l'autre cas, la place occupée par l'acteur dans les médias ne pourrait pas renseigner directement sur le degré de son influence sur les médias, surtout que la source n'est pas automatiquement l'acteur-objet de traitement médiatique. Reste à savoir ultimement, et c'est ce qui est important, jusqu'à quelle limite la présence ou l'absence d'un acteur est à elle seule déterminante de son influence sur les médias, si elle suffit à réaliser l'influence ou implique-t-elle corrélativement ses attitudes, ses discours et ses actions.

Il s'ensuit que « **les opérations comptables qui consistent à mesurer l'« agenda des qui » ne nous apprennent pas grand-chose sur l'influence des sources. Elles nous indiquent cependant qu'une bonne partie des matériaux à partir desquels les journalistes fabriquent des nouvelles sont fournis par les acteurs qui occupent le haut des hiérarchies sociales. Mais on n'a encore rien dit sur la nature de ces matériaux, ni sur le processus de « transmission » de ces matériaux, ni sur le produit fini** ».

Par rapport à la question du contenu de l'agenda, les travaux qui ont essayé de transposer le modèle de l'agenda setting largement attesté et admis entre les médias et l'opinion publique au rapport entre sources et médias se sont heurtés à des contradictions voire des impasses d'ordre méthodologique surtout. S'il arrive dans un nombre défini de cas que les médias reprennent les thèmes abordés par les décideurs politiques, dans bien d'autres cas ces thèmes ne sont pas entièrement repris ni traités de la même manière et de la même ampleur.

Par rapport à la notion de setting impliquant la reprise presque automatique des thèmes et de leur ordonnancement par les médias, des critiques concernant le travail opéré sur

l'information s'imposent de plus en plus. L'exemple de la nouvelle journalistique traité par Charron est à ce propos intéressant : la nouvelle n'est pas reproduite telle quelle par les médias, elle est travaillée dans le cadre d'intérêts des deux parties : les acteurs et les journalistes. Les premiers livrent, sous une certaine forme et par divers canaux, la matière première ; les seconds la soumettent au dispositif médiatique, la retravaillent et la transforment pour satisfaire aux normes tant formelles que substantielles du média. L'on passe ainsi de l'agenda setting à l'agenda building, de la transformation pure et simple par les médias de l'information reçue des sources à sa construction conjointe par les acteurs et les journalistes. Si cette idée semble plus plausible, elle cache moins la pérennité du modèle de l'agenda setting puisque le rôle des acteurs fournisseurs de l'information est plus proposé qu'exposé, décrit et expliqué.

Un modèle qui permettrait de faire coïncider les intérêts des uns et des autres impliquant des actions faites par anticipation des réactions escomptées, de part et d'autre, ne figure ni dans celui de l'agenda setting ni dans sa variante de l'agenda building.

Par rapport même à la notion d'agenda, il est à craindre selon les critiques du modèle de l'agenda setting, qu'elle ne soit trop floue pour signifier exactement ce qu'elle tend à signifier. Les formes d'influence ne peuvent se circonscrire au seul traitement d'une thématique par les médias, ce qui semble être le plus souvent le travail des adeptes du modèle, elles s'élargissent aussi au non traitement de certaines thématiques, à leur traitement mais selon une vision du monde toute différente et, ce qui est encore plus complexe, une légitimation de traitement médiatique évacuant par l'application de certains critères celui d'autres thématiques.

Le modèle de l'agenda setting schématiserait de manière trop simpliste les catégories impliquées par et dans l'interaction : les décideurs, les médias et l'opinion publique. Les thèmes n'auraient d'existence et de prévalence que pour autant qu'ils seraient mis en valeur par les médias. L'on pourrait approfondir la description en supposant à la place d'un acteur une instance constituée par un ou plusieurs acteurs identifiables par rapport à un champ d'intérêt particulier et constamment en lutte pour l'imposition d'une définition particulière de la réalité à propos d'un thème et d'une problématique. Le champ en question serait structuré et serait hiérarchisé le pouvoir dont sont pourvus les acteurs qui le composent. La source élabore des informations, la propose aux médias qui y réagissent en fonction de leurs rapports au champ, à sa dynamique et à la lutte pour la définition de la réalité qui le caractérise. Le thème et la problématique respective seraient, de ce fait, la conséquence de luttes à l'intérieur du champ et des actions de ses acteurs (voir à ce propos l'article de Pierre Bourdieu « l'opinion publique n'existe pas »). Les adeptes du modèle de l'agenda setting homogénéisent l'opinion publique et participent, ce faisant, à l'estompage et au voilement des disparités sociales. Les deux autres instances, les décideurs et les médias, souffriraient aussi de la même réduction définitoire : le statut complexe des décideurs en tant qu'acteurs et opinion publique et l'émergence d'autres tribunes médiatiques non officielles, pour ne citer que ces deux éléments, nécessitent une reconsidération sérieuse de la définition des trois catégories classiques du modèle de l'agenda setting. **« Souvent, les stratégies de communication**

et de mobilisation du soutien que les groupes mettent en œuvre consistent à exercer une influence sur d'autres acteurs sociaux par le biais ou à travers certains médias de faible audience (spécialisés ou « alternatifs »), ces autres acteurs concourant à leur tour au processus de définition de la réalité publique, éventuellement à travers des interactions avec des médias dits de masse. Bref les voix de l'influence sont souvent tortueuses et « multi-step » ».

Pour clore ce volet sur le modèle de l'agenda setting et ses limites, retenons avec Charron les éléments de méthode suivants :

- a. Tout permet de dégager dans la sociologie américaine plus une recherche de mesure de l'influence que de s'interroger sur le caractère mesurable des effets que l'on cherche à mesurer. « Le modèle de l'agenda-setting, centré sur les effets cognitifs des médias plutôt que sur des changements d'attitudes, d'opinions ou de comportements induits par les médias, a semblé une approche et une méthodologie prometteuses pour contredire la thèse des effets limités ». Aussi l'a-t-on vite élargi à l'étude des rapports entre sources et médias.
- b. Cet élargissement fait, la conclusion que les sources influencent les médias est maintenant une évidence. La recherche se voit plutôt orientée vers la compréhension des mécanismes en jeu dans ce rapport d'influence qui se manifeste comme très complexe et nécessitant, par voie de conséquence, des chercheurs affiliés à des disciplines différentes. Les travaux de Cook et al, 1983 ; Molotch et al, 1987 ; Protess et al, 1991 ; Ettema et al, 1991, s'inscrivent dans cette perspective interdisciplinaire puisqu'ils sont l'œuvre conjuguée de sociologues, de politologues, de psychologues et de communicologues. Des divergences sensibles sont détectables dans les travaux de ces mêmes chercheurs : au début (Cook et al, 1983), ils tentaient de montrer que certains travaux médiatiques influencés par certains acteurs politiques pourraient à leur tour influencer certains publics et certains décideurs, en fonction de facteurs conjoncturels, on est en l'occurrence au cœur du modèle de l'agenda setting ; bien ultérieurement (Molotch et al, 1987 ; Ettema et al, 1991), ils proposent un dépassement du modèle en introduisant, pour le premier, la notion d'écologie des nouvelles et, pour le second, la notion de jeu.

C. Recours à une approche historique et ethnographique pour une bonne explication du jeu en vigueur dans les rapports entre décideurs politiques, médias et public : comment se joue le jeu par les différents acteurs/joueurs impliqués dans et par le jeu. Cela est visible surtout chez des chercheurs comme Schlesinger, 1990, 1991; Taras, 1990; Ericson et al, 1989; Charron, 1994

Charron se sert des notions de « jeu » et d' « écologie des nouvelles » pour proposer son analyse stratégique : « **L'approche stratégique nous invite en fait à chercher à saisir la dialectique système-acteur (ou contrainte-liberté), à prendre en compte à la fois les déterminismes, le poids des structures, et l'indéterminé, ce qui relève de la**

liberté des acteurs et de la stratégie. L'analyse du jeu nécessite une connaissance du système de contraintes et de ressources qui définissent la position de chaque acteur dans le jeu et qui définissent ses possibilités d'action ».

D. Enfin, cibler des jeux concrets et pratiques, démêler par l'application de l'approche historique la part du structurel et du conjoncturel, comparer des institutions et des cultures à systèmes politiques et médiatiques différents, comparer le fonctionnement du jeu dans des champs d'intérêt variés, permettraient de mieux comprendre le rapport complexe entre les différents acteurs de la communication politique : les décideurs, les médias et l'opinion publique.

***Apport de Noëlle-Neumann : la spirale de silence**

Neumann a introduit tôt la notion de sondage d'opinion en Allemagne. Sa thèse repose sur les postulats suivants :

- a. L'individu se caractérise par son individualité et sa socialité. Il est fortement influencé par l'environnement dans lequel il se meut. Ses opinions, ses attitudes et ses comportements découlent de ce qu'il observe autour de lui. La légitimation qu'il en fait provient de la forte présence qu'il leur reconnaît objectivement. Cette légitimation lui est nécessaire, c'est le gage de son appartenance au groupe, de son acceptation par celui-ci, de sa survie.
- b. En matière de politique, l'individu décèle intuitivement la prédominance d'une opinion ; son intuition est renforcée par ses observations. Deux processus ont lieu simultanément générant ce que Neumann appelle la spirale de silence : l'individu disposant d'une opinion à propos d'un fait, il la sauvegarde s'il constate qu'elle est largement partagée par le groupe auquel il est affilié et la rejette quand il observe qu'elle ne l'est pas. Il se trouve que, lors même qu'une l'individu dispose de l'opinion effectivement dominante, s'il constate que son entourage en adopte une autre, il s'aligne à la position de son groupe, contribuant ainsi sans le vouloir et sans le savoir à la diffusion d'une opinion au départ minoritaire et, parallèlement, à l'affaiblissement d'une opinion initialement majoritaire.
- c. L'adoption d'une opinion considérée comme majoritaire, même si ce n'est pas le cas, et le rejet d'une opinion représentée comme minoritaire, en dépit de sa prédominance objective, s'accompagnent d'une légitimation, pour la première, et d'une délégitimation, pour la seconde.
- d. Les jugements formés découlant d'inférences individuelles, il s'ensuit un cercle silencieux érigeant, cette fois-ci réellement, l'opinion minoritaire au statut d'opinion majoritaire. Les médias cautionnent, d'une part, la croyance en la dominance d'une opinion et participent résolument à sa légitimation et, de

l'autre, la croyance en la faiblesse d'une opinion différente et contribuent ainsi à sa délégitimation.

Pour exemple de la spirale de silence, on reprendra celui sur lequel Neumann s'est basée dans ses investigations : « **Pendant neuf mois, les intentions de vote pour les deux grands partis politiques, les chrétiens démocrates (CDU/CSU) et les sociaux-démocrates (SPD), demeurèrent à peu près égales. C'est-à-dire entre décembre 1964 et août 1965 les deux étaient au coude à coude. Et alors le tableau se brouilla. À savoir, l'attente que le parti des chrétiens démocrates vaincrait monta d'environ 35!% en décembre 1964 à plus de 50!% en août 1965. Et parallèlement, les chances du parti des sociaux-démocrates ont été en décroissance. Je n'ai pu expliquer ce phénomène que six ans plus tard. En fait, les deux camps, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, différaient dans leur disposition de parler en public. Le camp parlant fort (à cette époque il s'agissait des chrétiens démocrates) était beaucoup et toujours surestimé dans sa vigueur, le camp devenant de plus en plus silencieux (à cette époque les sociaux-démocrates) étant de plus en plus sous-estimé** ».

***Apport de Léon Festinger : la dissonance cognitive**

On se basera ici essentiellement sur le travail de Vaidis D et Halimi-Falkowics (2007). Quand une personne est en proie à une tension résultant de son accomplissement d'un acte contraire à ses croyances et ses convictions, elle réduit cette tension par, entre autres, le changement de ses croyances et ses convictions et justifie ainsi l'acte accompli. L'état de dissonance dans lequel se trouve l'individu crée chez lui un certain inconfort psychologique et l'amènerait à changer a posteriori d'opinion, de croyance ou de conviction pour accepter l'effectuation de l'acte et réduire ou restituer le confort psychologique perdu.

La cognition définie comme tout élément de « connaissance, opinion ou croyance sur l'environnement, sur soi-même ou sur son propre comportement » (Festinger, 1957 : 9) pourrait se combiner avec une ou plusieurs cognitions selon trois types de rapports : la consonance quand les cognitions sont compatibles, la dissonance quand les cognitions sont incompatibles, neutres quand les cognitions n'entretiennent aucun rapport entre elles.

A la suite des travaux de Festinger, plusieurs recherches sont venues façonner le modèle classique de la dissonance cognitive, elles insistent toutes sur la notion d'engagement. Le sentiment de liberté est dit être déterminant dans la réalisation des effets de dissonance cognitive : selon Brehm et Cohen (1962) et Linder, Cooper et Jones (1967), c'est en se sentant libre d'effectuer l'acte problématique que l'individu réalise l'effet de dissonance cognitive. Kiesler (1971), Joule et Beauvois (1998) évoquent aussi un autre facteur déterminant, celui de l'irréversibilité de l'acte accompli.

Cooper et Fazio (1984) ajoutent à l'irréversibilité de l'acte les conséquences qu'il pourrait entraîner qui seraient aversives, irréversibles, prévisibles et clairement perceptibles. L'individu, se doit, de surcroît, de se considérer responsable de l'acte accompli.

En ce qui concerne les modes de réduction de la dissonance, on peut en citer les plus en vue : la rationalisation cognitive, la rationalisation comportementale, la trivialisation et le changement d'entourage social.

La rationalisation cognitive concerne le changement opéré sur les attitudes après l'accomplissement de l'acte problématique. La modification de l'attitude initiale et son remplacement par une autre moins inconsistante cadrant avec l'acte accompli. L'individu peut aussi recourir à une explication justifiant l'acte accompli ; les arguments utilisés permettent d'atténuer la dissonance et de générer des cognitions, sinon plus consistantes, du moins faiblement inconsistantes.

La rationalisation comportementale a lieu quand la personne, ayant effectué un acte inconsistant, dispose de la possibilité d'en effectuer un autre, consistant cette fois-ci, allant dans le même sens (Joule, 1986).

La trivialisation contribue aussi à la réduction de la dissonance cognitive : l'acte accompli ou l'attitude qui est à son ressort peuvent être dévalorisés, ce qui minimisera de beaucoup l'effet de la dissonance (Simon, Greenberg et Brehm, 1995)

L'individu peut carrément changer d'entourage social pour affaiblir sa dissonance cognitive. Il sera constamment en présence de personnes adhérant à ses idées, opinions et croyances et s'éloignera de celles menaçant la consistance de ses cognitions (Festinger, Riecken et Schachter, 1956).

Les recherches investissant la théorie de la dissonance cognitive s'inscrivent dans des champs ou paradigmes différents, Vaidis D. et Halimi-Falkowicz S. (2007) en énumèrent quatre :

- a. le paradigme du la soumission forcée ou « induite » rattaché surtout à Festinger et Carlsmith (1959) se caractérisant comme suit : **« les participants sont amenés à faire ce qu'ils n'auraient pas fait spontanément, ou à ne pas faire ce qu'ils feraient volontiers ».**
- b. Le paradigme du choix ou de « la décision » reconnu le plus souvent à Brehm (1956) se caractérisant par le fait que l'individu se trouve devant deux alternatives à avantages presque similaires. La dissonance découle de l'impossibilité de s'accorder les deux alternatives : **« La réduction de la dissonance se traduira par une tendance à justifier a posteriori le choix opéré en maximisant ses attraits et en minimisant ceux de l'alternative rejetée. Les participants rechercheront également activement tout ce qui peut leur permettre de justifier leur choix et éviteront soigneusement ce qui pourrait le remettre en question ».**

- c. Le paradigme dit de l'infirmité des croyances rattaché aussi à Festinger (1956) se caractérise par le fait que les croyances d'une personne se trouvent discréditées ; elle cherchera a posteriori des issues pour les rendre acceptables.
- d. Le paradigme de l'hypocrisie reconnu à Aronson, Friend et Stone (1991). L'individu découvrant par lui-même une contradiction entre une position actuelle à propos d'opinions, de croyances ou de valeurs et une position ancienne déviant de ces mêmes opinions, croyances ou valeurs : « **Le constat opéré fait dès lors apparaître la position tenue comme « hypocrite ». La dissonance qui en résulte amène généralement l'individu à adopter un nouveau comportement allant dans le sens de la position défendue** ».

En guise de synthèse pour ce volet consacré à l'école libérale, et pour mieux préparer le choix que nous dicte notre hypothèse générale de recherche quant à notre positionnement théorique, il nous semble intéressant de souligner les éléments suivants :

- a. Les effets des politiques sur les médias et des médias sur l'opinion publique ne sont plus à démontrer. Si au départ on hésitait à les reconnaître, maintenant avec le développement des investigations en matière de sciences politiques, de communication, de sociologie et de psychologie, ils sont définitivement attestés. Dans notre travail sur les débats politiques, nous nous plaçons dans cette optique des effets croisés de ces trois composantes de la communication politique.
- b. L'origine, la nature, les modalités et les formes de ces effets constituent quand même des éléments différenciateurs : dans le cadre de l'école libérale, un postulat est de rigueur. Il s'agit de l'autonomie des médias. Si l'on ne peut plus parler d'autonomie absolue des médias par rapport aux politiques et à l'opinion publique, pour la même raison citée plus haut, des paradigmes de recherche à l'intérieur de cette même école atténuent voire affaiblissent les effets exercés verticalement et successivement par les politiques sur les médias et l'opinion publique.
- c. La sociologie et les autres sciences qui s'y rapportent, notamment l'histoire et l'anthropologie, ont contrecarré l'influence verticale exercée par les pouvoirs politiques sur l'opinion publique. Pour les Lazarsfeldiens, dans le cas même où l'on reconnaît un certain pouvoir aux médias, et en dépit de l'ampleur inestimable que pourrait avoir ce pouvoir, les politiques ne pourraient jamais influencer l'opinion publique par la seule action des médias : il faudrait qu'il y ait dans le groupe une personne prédisposée à l'influence, un leadership d'opinion, qui fasse figure de destinataire légitime des médias et qui, par le biais de la dynamique des interactions ordinaires, transmette horizontalement le système de valeurs et de croyances que véhiculent les médias. L'influence

verticale se trouve donc atténuée par l'influence horizontale. Il s'ensuit la limitation des effets des médias. Pour les sociétés en voie de développement où la démocratie est adoptée comme système politique, l'idée d'une autonomie des médias par rapport aux politiques serait, encore pour un bon moment, plus un souhait qu'une réalité. Pour ce qui est de notre travail, nous pensons aussi qu'une action d'influence verticale ne pourrait pas être de mise même si elle était envisagée, le taux encore important d'analphabétisme qui sévit dans la société ne le permettrait pas. Le rôle des leaderships d'opinion dont parlent les Lazarsfeldiens n'est pas à exclure. On pourrait même risquer l'hypothèse qu'il est prépondérant. Ce qui nous préoccupe davantage c'est surtout la capacité effective des médias marocains à opérationnaliser des objectifs politiques. On ne cherche pas, à travers ce travail, à mesurer un quelconque effet des médias pour ce qui est des questions politiques, un autre chercheur pourrait le faire, notre but est de faire voir que l'investissement de la communication politique par les médias est trop réduit pour permettre des effets politiques ciblés et réels sur le public. Pour ce qui est notamment des débats politiques, nous partons de l'hypothèse qu'ils se font sans une mise à contribution des outils méthodologiques nécessaires qu'offrent particulièrement la pragmatique et la sémiologie pour leur conduite conséquente et performante. Je suis complètement persuadé qu'une telle défaillance au niveau de la communication médiatique, qui constitue le maillon fort de la communication politique, juggle toutes les tentatives, de quelque nature et de quelque orientation qu'elles soient, d'influencer efficacement l'opinion publique.

Dans le cadre de la modeste connaissance dont je dispose actuellement, nous ne pouvons conclure ultimement à la pertinence ou la non pertinence de la thèse de l'agenda setting avec ses variantes et ses transformations pour l'étude des pratiques de la communication politique au Maroc ; Je suis toutefois enclin à penser que l'agenda des médias agit jusqu'à une certaine limite sur celui du public, au niveau notamment de l'importance à accorder à certains thèmes et certaines problématiques. Les autres aspects d'influence, ceux notamment concernant les contenus, les attitudes, les représentations, les valeurs et les prises de position par rapport à des décisions, ne nous semblent pas pour le moment conquis utilement par les médias nationaux.

- d. Les approches d'obédience psychologique, celle en particulier de la spirale du silence, lors même qu'elles accordent une certaine importance à l'individu dans le choix de ses opinions, de ses croyances, de ses positions, diminuant ainsi les effets déterminants des médias, elles consacrent l'idée de souveraineté dont disposent les institutions à renforcer la légitimité de ces mêmes opinions, croyances et positions. Quand il s'agit de questions déterminantes à la souscription desquelles sont comptés uniquement quelques milliers d'individus, l'autorité des médias en matière de légitimation serait combien utile pour y en

maximiser l'adhésion. Dans le cas d'espèce, le processus de la spirale de silence serait plus que souhaitable !

II Le courant critique :

Je l'avais bien expliqué plus haut, la distinction entre le courant libéral et le courant critique se dégage au niveau du rapport établi entre les médias et les politiques : pour les premiers, les médias seraient, sinon autonomes, du moins relativement indépendants de la sphère politique, ils joueraient alors le rôle qui leur sied dans le cadre d'un système démocratique où la libre expression est hautement et manifestement privilégiée ; pour les seconds, les médias seraient au service des politiques, ils ressortissent pleinement à un jeu démocratique où les médias orienteraient l'opinion publique au grand bonheur des décideurs politiques. Nous nous limiterons dans cette présentation à quatre figures emblématiques du courant critique : Habermas, Bourdieu, Chomsky et Blondiaux. Et parce que son empreinte marque d'une manière ou d'une autre, depuis les années 30 déjà, ce courant, nous commencerons par exposer les apports de l'Ecole de Francfort.

***Apport de l'Ecole de Francfort :**

Ce sont surtout Adorno et Horkheimer dans leur Dialectique de la raison qui ont fourni le plus exhaustivement possible les éléments de critique des médias retenus par l'Ecole Francfortoise. Examinons successivement ces éléments :

- a. Révoque la thèse marxiste qui circonscrit la valeur marchande à l'échange de la force de travail dans les champs de l'économie, cette valeur se trouve élargi avec le capitalisme du XXème siècle aux produits culturels, les médias en l'occurrence.
- b. Il s'ensuit une marchandisation des biens culturels, le processus d'uniformisation, d'homogénéisation et de standardisation qui les touche leur fait perdre leur substance distinctive les reléguant ainsi au rang de produits de consommation interchangeables
- c. C'est donc à des fins instrumentales que les biens culturels sont destinés ; fini alors le désintéressement prêché pour la culture.
- d. L'autonomie dont doivent disposer les médias et les autres matières culturelles s'estompe rapidement devant la dépendance voire le conformisme exigé pour la viabilité du nouveau modèle capitaliste du XXème siècle
- e. Les messages produits par les médias influencent facilement et tendancieusement la masse globalement incapable de se les approprier de manière critique.
- f. Se dessine chez les francfortois une distinction claire entre la raison instrumentale qui asservit la culture aux besoins du capitalisme marchand et la raison émancipatrice qui autonomise la culture du champ de la politique. Cette autonomisation pour laquelle ont lutté les philosophes des lumières contre les pouvoirs conjugués de la religion et de la politique.

Olivier Voirol a fait une relecture de la théorie critique des médias de l'Ecole de Francfort, il a énuméré les principales objections qui lui ont été adressées et a, par la suite, essayé de montrer la mécompréhension qui l'a touchée en lui apportant un nouvel éclairage. Les trois principales objections sont :

- a. La présentation de la théorie des industries culturelles déposséderait les individus de capacités de discernement leur permettant de résister au pouvoir manipulateur des médias notamment.
- b. Des variables socioculturelles, telles l'origine sociale et le genre, ne seraient pas prise en ligne de compte dans l'estimation des effets de ces industries. Les destinataires seraient considérés comme un corps homogène affecté indistinctement et monolithiquement par les produits culturels, les médias en premier.
- c. Les travaux de l'Ecole de Francfort seraient intuitifs, spéculatifs et globalement baignés dans la théorie sans attache avec le terrain et la réalité.

Par rapport à ces objections, Voirol apporte les éclairages suivants :

a'. Sur la base d'études entreprises en sociologie mais aussi en psychanalyse, les prêcheurs de la théorie des industries culturelles attestent que les individus modernes développent, sous l'effet d'une socialisation où la figure du père autonome perd de sa consistance, un « soi » de moins en moins fort, ce qui les fragilise face à d'autres instances d'autorité et de pouvoir, en l'espèce les médias. Ce n'est donc pas uniquement la toute puissance des médias qui est de mise mais aussi et surtout les transformations que connaît la société dans sa globalité sous l'effet des nouvelles formes que prend le capitalisme.

b'. L'interrogation du rapport des médias à la société et à l'économie infirme l'idée selon laquelle les Francfortois auraient ignoré dans leur analyse les variables socioculturelles et socioéconomiques.

c'. Sur la base d'enquêtes empiriques, la plus grande étant celle portant sur les transformations de la famille et la formation de la personnalité, que les membres de l'Ecole de Francfort ont présenté leur thèse sur les industries culturelles. Le spéculatif associé le plus souvent à leur démarche serait alors infondé.

Pour nous qui sommes chercheur débutant en communication politique, nous ne pouvons que rapporter ces constats antinomiques : d'une part, une critique forte de la théorie des industries culturelles prônée par l'Ecole de Francfort, ce qui explique en grande partie la prise de position distante à son égard, notamment par les chercheurs Français dont Edgar Morin ; d'autre part, bien que timide et de faible portée, une critique de cette critique réhabilitant tant soit peu cette théorie. Toujours est-il que les

membres de cette Ecole comme Adorno, Horkheimer ont posé les jalons d'une réflexion sur les nouvelles formes de violence exercée sournoisement par les médias, qui pourrait servir les intérêts du nouveau capitalisme. Les réflexions et recherches de penseurs comme Habermas, Bourdieu ou Chomsky ne peuvent en tout cas pas en faire l'économie.

***Apport de Jürgen Habermas : Théorie de l'agir communicationnel**

Les années 80 qui ont vu naître la théorie habermassienne de l'agir communicationnel se caractérisent par le règne du capitalisme et la décadence du communisme ; contrairement à la position pessimiste de l'Ecole de Francfort quant aux actions à engager pour lutter contre l'hégémonie protéiforme des médias et autres produits culturels, Habermas, tout en adoptant le point de vue de ses maîtres et amis francfortois, met en place une théorie qui, si elle trouvait sa réalisation, y compris dans les modèles politiques dits capitalistes, permettrait de sauver, selon lui, les vrais principes démocratiques.

Habermas prêche une nouvelle forme de rationalité basée essentiellement sur le dialogue et la communication. Il reprend à son compte, d'un côté, la notion kantienne de raison pratique comme mode d'accès au monde objectif en lui imprimant la dimension dialogique et, d'autre part, la théorie wébérienne de l'action. Mead l'a aussi influencé par sa thèse de la « rationalité communicationnelle » renvoyant à un monde idéalisé où la communication intersubjective perfectionnée constitue la meilleure voie pour un développement personnel des sujets et une cohésion sociale.

La théorie de Habermas se fonde sur trois concepts : celui de raison, celui d'action et celui de communication. Quand on a affaire à un problème quelconque, il faudrait chercher les conditions optimales pour la conduite d'une communication conséquente le concernant.

Dans le cadre de la communication, Habermas privilégie les actes illocutoires, c'est-à-dire, par référence à Austin qui les distingue des actes locutoires et perlocutoires, ceux dans lesquels le locuteur exprime sans ambages un ressenti : « **Par la force illocutoire d'une expression, un locuteur peut motiver un auditeur à accepter l'offre de son acte de parole, et par là, à engager un lien rationnellement motivé. Ce concept présuppose que des sujets (...) puissent mettre au fondement de leur communication un système de mondes supposé commun.** » (Habermas, Théorie de l'Agir Communicationnel, chapitre III : première considération intermédiaire : agir social, activité finalisée et communication).

Les actes illocutoires, parce qu'ils sont fondés sur la vérité, la justesse et la véracité, rendent la communication efficace et permettent l'interaction productive entre les individus en communication.

Considérons ce que Habermas nomme par « éthique de la discussion » avant de passer à son apport en matière politique. Dans Morale et Communication et dans Ethique de la Discussion, il développe les principales idées en la matière. Des relations ordinaires intersubjectives, il est possible, selon Habermas, d'induire des normes universelles.

Le principe inducteur nommé « U » se définit comme suit : **« Chaque norme valide doit satisfaire à la condition selon laquelle les conséquences et les effets secondaires qui, de manière prévisible, résultent de son observation universelle dans l'intention de satisfaire les intérêts de tout un chacun peuvent être acceptées sans contrainte par toutes les personnes concernées. »** (De l'Ethique de la Discussion, Première partie, Chapitre 2 : Qu'est-ce qui rend une forme de vie rationnelle ?). Autrement dit : La validité d'une norme s'établit quand toutes les personnes sur lesquelles elle s'y applique l'acceptent sciemment et en acceptent par le même fait toutes les conséquences.

Un principe associé nommé « D » se définit de la manière suivante : **« chaque norme valide devrait pouvoir trouver l'assentiment de tous les concernés, pour peu que ceux-ci participent à une discussion pratique. »** (De l'Ethique de la Discussion, Première partie, Chapitre 2 : Qu'est-ce qui rend une forme de vie rationnelle ?). Autrement dit, la discussion est primordiale dans l'acceptabilité d'une norme et dans le traitement d'un problème.

La théorie de l'agir communicationnel insiste sur le juste qui implique le rapport à l'autre, les devoirs qu'on a envers lui, plutôt que sur le bon qui concerne l'individu. Aussi parle-t-on en l'espèce d'éthique déontologique.

Habermas n'ignore pas la part du vécu dans le rapport de l'individu aux normes. Pour lui, l'individu accepte les normes tant qu'elles cadrent avec ses conditions de vie objectives, il les soumet à la critique dans le cadre d'une discussion conséquente quand elles ne correspondent plus à une situation donnée. L'objectif étant toujours de parvenir à un accord concerté garantissant la vie harmonieuse en société. Ce qui est universel ce n'est pas la norme mais le principe de l'accord autour de la norme à l'issue de la discussion : **« Dans les argumentations, [les participants] doivent pragmatiquement présupposer que tous ceux qui sont en principe concernés peuvent participer, libres et égaux, à une recherche coopérative de la vérité, au sein de laquelle seule a le droit de s'exprimer la force de l'argument le meilleur. C'est sur cet état de fait universel-pragmatique que repose le principe de l'éthique de la discussion : que seuls ont le droit d'aspirer à la validité celles des règles morales qui pourraient trouver l'assentiment de tous les concernés, en tant qu'ils participent à une discussion pratique. »** (Habermas, De l'Ethique de la Discussion, chapitre IV : Lawrence Kohlberg et le néo-aristotélisme).

En politique, c'est la communication au sein de l'espace public qui permettra de résoudre les questions de tout ordre. Habermas parle en l'occurrence de politique délibérative.

Dans ses travaux « Droit et Démocratie » et « L'intégration Républicaine », Habermas traite de la politique délibérative susceptible d'être appliquée dans le modèle démocratique dit délibératif, distinct des deux autres modèles identifiés par Habermas, à savoir le modèle libéral et le modèle républicain. Cette politique implique des discussions aboutissant à des choix et décisions acceptables par la communauté. Comme la démocratie directe n'est pas possible objectivement, c'est dans l'enceinte

parlementaire et l'univers institutionnalisé des espaces politiques publics, que les délibérations peuvent être menées : « **La formation informelle de l'opinion débouche sur des choix institutionnalisés et sur des décisions législatives, par lesquels le pouvoir généré par voie de communication est transformé en pouvoir applicable par l'administration.** » (Habermas, L'Intégration Républicaine, Chapitre IV : Qu'est-ce-que la politique délibérative ?).

Selon ce modèle, les citoyens discutent librement à propos de problèmes les concernant, parviennent à un accord sur certaines positions et décisions, en informent par des canaux institutionnels l'Etat qui agit en conséquence.

En guise de conclusion pour ce volet consacré à Habermas, retenons les éléments suivants :

- a. Habermas fait partie du courant critique pour la raison qu'il reconnaît, à l'instar de ses prédécesseurs, l'hégémonie des médias et l'influence qu'ils opèrent pour le compte des capitalistes. Sa vision optimiste d'une société démocratique harmonieuse où priment l'accord et l'entente est plus un souhait réalisable sous certaines conditions qu'une réalité décelable objectivement. Le primat qu'il donne au langage verbal, à la communication et à la discussion nous reconforte dans notre position que les débats politiques, s'ils sont inscrits dans une éthique de la discussion, peuvent constituer le miroir et le véhicule de la démocratie effective.
- b. L'importance que Habermas accorde à la communication et à son pouvoir actif et productif nous intéresse de prime abord : les débats politiques, quel que soit le lieu où ils se déroulent, gagnent en efficacité s'ils sont inscrits dans une démarche relativement délibérative, conduits sous la devise de l'intérêt commun de la nation tout entière et si la problématique qu'ils abordent et les points de vue qu'ils exposent sont ceux-là mêmes discutés abondamment par les citoyens. Les moments de débats deviennent ainsi une exposition dans un cadre public pratique d'opinions contrastées appelant accord et résolution par le biais d'une discussion dont l'issue pourrait engager à la fois les politiques et les citoyens.

***Apport de Loïc Blondiaux : un modèle de démocratie délibérative**

Nous aurons à exposer le modèle proposé par Blondiaux en partant de l'agir communicationnel de Habermas. Rappelons que le centre de l'approche habermassienne est la discussion généralisée à l'ensemble de la population pour parvenir à des accords sur des positions et des décisions à transmettre et à étudier profondément dans le cadre des institutions politiques. Cette manière de procéder implique une grande interrogation sur la capacité des citoyens à examiner, à évaluer et à proposer une matière politique. Il s'ensuit une mise en question de la notion de compétence politique.

Blondiaux, qui est l'un des adeptes de la démocratie délibérative, fait de cette notion l'objet de son analyse. Dans les lignes qui suivent, nous nous baserons essentiellement sur ses travaux publiés en 1996, 2003, 2005 et 2007, pour dégager notamment la définition qu'il donne à la compétence politique et dégager, conséquemment, sa vision de la démocratie.

Selon cet auteur, la notion de compétence politique par rapport à laquelle on cherche le plus souvent à définir l'opinion publique, a connu une évolution importante : il y aurait au moins deux définitions, celle qui prévalait pendant longtemps et continue de l'être en dépit des critiques qui la visent et une autre plus récente cadrant plus avec les changements que connaît de nos jours la société occidentale.

La définition classique de la compétence politique s'articulait autour de trois éléments majeurs : le degré de connaissance du champ politique par les citoyens ordinaires, les attitudes qu'ils en ont et la stabilité/variation de leurs opinions dans le temps. « **C'est la focalisation sur le premier de ces trois phénomènes qui constitue la marque des premiers travaux sur la compétence. L'enjeu est de savoir « ce dont sont capables » les citoyens ordinaires** ». Des auteurs américains comme James Kuklinski et Paul Quirk et français comme Daniel Gaxie confirment bien cet état de fait dans leurs travaux. La norme adoptée est « **celle d'un électeur informé, cohérent au regard de cadres et de critères idéologiques clairs (conservateur ou libéral) et stable dans ses attitudes** ».

Relativement à cette vision de la compétence politique, Blondiaux énumère certains postulats que nous reformulerons comme suit :

- a. La compétence politique serait une disposition individuelle évaluable à l'aide de questionnaires ciblant la connaissance effective du champ politique et ses acteurs, la cohérence des réponses fournies et la stabilité des attitudes.
- b. La compétence politique est à ce titre mesurable, elle permettrait le classement des individus.
- c. La compétence politique s'étudie sans référence objective à une situation particulière qui l'implique ; elle n'est pas évaluée in situ mais uniquement dans la situation d'enquête. « **Pour évaluer le niveau de compétence atteint par un individu, il n'y aurait pas besoin de se préoccuper de ce que cet individu « fait », seul compte ce qu'il sait.** On peut alors être informé de la politique mais désengagé politiquement, cela n'affecte en rien la compétence politique de l'individu.
- d. Cette manière de définir la compétence politique implique une connaissance savante du champ politique, c'est-à-dire aussi bien les informations d'ordre politique que l'idéologie qui les sous-entend.

Dès le début des années 1990, la définition de la compétence politique et les investigations qui la concernent connaissent un changement important. La psychologie politique et les recherches dans le domaine des médias en constituent le moteur principal. Des chercheurs comme Zaller, Lyengar, Pokin, Gamson, Sniderman, ceux de l'Ecole de Stony Brook peuvent être cités comme pionniers de cette nouvelle voie de recherche.

Ces nouvelles recherches attestent des faits considérés comme essentiels :

- a. Le contexte dans lequel s'étudie la compétence politique est important dans l'évaluation de celle-ci (voir à ce propos les travaux de John Zaller, Darren Davis et Daniel Gaxie).
- b. La plupart des citoyens ordinaires ne disposent effectivement pas de connaissance suffisante et complète du champ politique.
- c. La production des opinions politiques ne se détermine plus essentiellement par la quantité de connaissance politique qu'on détient : **« Il me semble qu'en diversifiant les voies d'accès méthodologiques aux phénomènes de politisation, les recherches les plus récentes ont permis de mesurer les limites d'une approche purement quantitative et factuelle de la compétence et de saisir, à l'instar notamment des travaux français de Sophie Duchesne et Florence Haegel, différentes formes de politisation, entendue ici comme capacité à penser politiquement un environnement ou une situation personnelle, qui ont peu à voir avec le niveau de connaissance des institutions politiques »** (Blondiaux, la compétence politique).
- d. La théorie du choix rationnel (voir Downs) et celle de la psychologie politique (Lodge et McGraw) proposeront une nouvelle définition de l'acteur politique : **« celle d'un individu faiblement informé mais qui se sert, selon les approches, de son expérience personnelle, de raccourcis (shortcuts), d'heuristics, de schémas ou des signaux (cues) qui lui parviennent des élites pour produire des opinions à moindre frais, c'est-à-dire aux moindres coûts d'information possibles »**. (Blondiaux, op.cit). Les travaux de l'Ecole de Stony Brook confirment cet état de fait. Les citoyens dits ordinaires se comportent pragmatiquement avec les informations d'ordre politique ; ils gardent ce qui leur serait pratiquement utile pour leurs positions et leurs actions politiques.
- e. La redéfinition de la compétence politique et, avec elle, celle de l'opinion politique, renforcent grandement la position des adeptes des théories de la délibération. Ce n'est pas ce que pense chacun qui compte mais comment chaque individu déploie les connaissances qu'il détient dans le cadre d'une interaction utile pour la production d'un jugement conséquent au profit de la

communauté à laquelle il appartient : « **Le niveau de compétence atteint au préalable par chacun des individus participant à la délibération importe au final assez peu, seul compte le produit de la délibération et de l'enquête collectives** » (Blondiaux, la compétence politique ; Voir aussi à ce propos John Dewey et Jean De Munk). C'est ce que demande aussi Pierre Bourdieu dans mystère du ministère : « **pour échapper à l'agrégation mécanique des opinions atomisées sans tomber dans l'antinomie de la protestation collective – et apporter ainsi une contribution décisive à la construction d'une véritable démocratie – [à] travailler à créer les conditions sociales de l'instauration d'un mode de fabrication de la « volonté générale » (ou de l'opinion collective) réellement collectif, c'est-à-dire fondé sur les échanges réglés d'une confrontation dialectique supposant la concertation sur les instruments de communication nécessaires pour établir l'accord ou le désaccord et capables de transformer les contenus communiqués et ceux qui communiquent** ».

- f. Des auteurs comme Iris Young, Lynn Sanders et Nancy Fraser ont appelé à l'application de la démarche délibérative en évitant les écueils de celle proposée par Jürgen Habermas : au lieu du discours expert et savant prévalant dans les interactions politiques, qui défavoriserait les citoyens ordinaires et les acculerait au mutisme, il faudrait valoriser et légitimer plutôt le discours naturel, spontané pour permettre une meilleure communication et une fructueuse discussion.

La thèse de Blondiaux pourrait être discutée à la lumière des réflexions de Dominique Wolton sur la communication politique. Trois éléments nous semblent intéressants à retenir en la matière : le rôle des experts en communication dans une société dominée par la communication ; la portée de la délibération et son efficacité dans le cadre de ce qui est nommée la démocratie délibérative ; l'état des lieux de la représentation dans une société où les idéologies ont tendance à disparaître :

- a. Rôle des experts : Wolton distingue entre expression et action. Si la première est maintenant largement dévolue aux citoyens, du fait de la grande diffusion des nouveaux moyens d'information et de communication permettant à tout un chacun de s'exprimer ; la seconde ne pourrait être l'affaire ni des citoyens ordinaires ni même dans la plupart des cas aux politiques pour qui est reconnue officiellement le pouvoir décisionnel. Le citoyen ordinaire est capable de s'exprimer ; l'expression libre fait même partie de ses droits fondamentaux. Il s'ensuit un foisonnement d'opinions et, conséquemment, une difficulté énorme à sélectionner celles dont se serviraient les politiciens dans la prise de décision. Ce sont les experts qui opéreront cette sélection et procéderont à la hiérarchisation des opinions. Au final, on se retrouvera avec quelques opinions que les sondages et les médias contribueraient, par le recours aux experts, à mettre en valeur. Ce sont ces mêmes experts, qui officiellement sont dépourvus du pouvoir

décisionnel, offrent le plus souvent d'une manière ou d'une autre « la décision » aux politiciens. La décision prise serait, in fine, tendancieuse puisqu'elle privilégie certaines opinions et en relègue plusieurs autres. Le pluralisme se trouve ainsi corrélatif du réductionnisme. La hiérarchisation/sélection opérée par les experts se ferait sur la base de normes et critères reconnus théoriquement et, le plus souvent, académiquement à « la bonne opinion » ou « l'opinion éclairée ». La démocratie recherchée du côté de l'expression se trouverait démentie par son antinomie au niveau de la décision.

- b. Le passage à l'action politique pourrait, à court et à moyen termes, d'ailleurs c'est déjà le cas dans les démocraties occidentales, affaiblir le rôle aussi bien des politiques que des citoyens. La montée en puissance de la catégorie des experts qui présentent une certaine autonomie par rapport à la sphère politique mais qui disposent de suffisamment de compétences pour aider à l'action politique. Autrement dit, l'égalité de plus en plus accrue d'accès à l'information et, conséquemment, à l'expression ne signifie pas pour autant une capacité de décision : **« le citoyen occidental est un géant en matière d'information et un nain en matière d'action »**. Ce problème de l'action politique ne touche pas uniquement le citoyen, mais concerne également et surtout les hommes politiques, du fait notamment de la disparition en cours des structures militantes, syndicales, politiques et associatives qui cultivent l'impression d'avoir le pouvoir d'agir : **« le problème central, pour l'avenir de la démocratie de masse, reste celui de l'action politique. Dans le couple communication-politique, c'est aujourd'hui la politique qui est la plus fragile »**.
- c. Il est bien clair que Blondiaux s'écarte presque radicalement de cette position. Il reconnaît au citoyen, comme c'est d'ailleurs le cas pour les détenteurs de la thèse de la démocratie délibérative, son pouvoir d'expression mais lui attribue une certaine rationalité qui mettrait son opinion au rang des opinions éclairées. En effet, dans le cadre de ce qui est appelé « démocratie d'opinion » ou « démocratie du public » ou enfin « démocratie délibérative », il y a mise en valeur très nette de la triade individu-intelligence du public-rôle de la communication. Wolton, tout en adhérant à cette pensée, met en garde contre son pouvoir séducteur, du fait notamment qu'elle prétend solutionner aisément l'une des très grandes contradictions, celle entre la logique de l'opinion publique et la logique du citoyen rationnel. La première logique se fonde sur les principes du suffrage universel ; il s'ensuit la question suivante : **« si le vote est un acte qui permet de passer du sondage à la réalité, le sondage, lui, reste un concept, avec cette éternelle question : jusqu'où est-il le porte-parole de l'opinion publique ? »**. La deuxième logique pose l'idée d'un citoyen rationnel, elle-même découlant de celle d'un acteur économique rationnel. Transposer le modèle économique dans le champ politique implique l'assimilation du deuxième au premier, notamment en ce qui concerne la notion d'intérêt : **« on sait depuis toujours que l'économie est radicalement différente de la**

politique. Dans un cas, il s'agit d'intérêt, dans l'autre de valeurs, et de toute façon même dans la logique économique, où règne l'intérêt, on repère très difficilement le caractère rationnel de l'agent économique...la logique de l'intérêt ne suffit pas à le faire agir rationnellement, sauf dans les manuels et les théories ».

- d. Le troisième élément traité par Wolton concerne la représentation. Si autrefois le rapport des couches sociales, avec leur substrat économique et socioculturel, permettait une certaine représentation politique, si la communication politique s'investissait pour faire prévaloir une certaine idéologie reconnue à une certaine classe ; maintenant, avec la disparition des idéologies contrastées permettant la différenciation des opinions des couches sociales, il serait très difficile logiquement de parvenir à une représentation politique. Celle-ci découle de l'existence objective d'oppositions entre visions du monde et modèles de société. En l'absence de cette opposition, la communication politique pourrait juste faire voir une diversité d'expression des opinions sans toutefois avoir une prise sur la décision politique qui implique notamment et nécessairement une représentation politique réelle. La communication politique continuerait d'agir conséquemment sur le terrain de l'expression politique.

Pour clore ce point sur l'apport de Loic Blondiaux, reprenons les éléments suivants :

- a. La définition de la compétence politique attestée de plus en plus par et dans les recherches récentes, celles notamment qui s'inscrivent dans les théories de la délibération, permet de relativiser le rôle déterminant reconnu par les recherches classiques à la détention de connaissances profondes en matière de la politique dans l'exercice de cette compétence.
- b. Pour nous qui travaillons sur les débats politiques, l'intérêt que nous accordons à l'apport de Habermas et Blondiaux tient au fait que nous adhérons intuitivement à l'idée de l'intelligence collective, que nous considérons que les citoyens ordinaires destinataires des discours et débats politiques, en dépit de « la pauvreté » de leurs connaissances en matière politique, sont animés de suffisamment de discernement leur permettant de juger la pertinence de ces discours et ces débats. Le discernement s'élaborerait, se consoliderait et s'affinerait par des stratégies de communication allant du bas vers le haut, attestant au public son droit à l'expression. Les médias pourraient jouer un rôle de premier rang dans la diffusion et la confrontation des opinions. Les actions politiques, si elles ne peuvent être l'apanage des politiciens et des citoyens pour les raisons évoquées plus haut, elles découleraient dans le cas même où elles seraient le

fait des experts et des technocrates d'une volonté populaire exprimée à des niveaux différents et par différents moyens de communication.

***Apport de Pierre Bourdieu : une théorie de l'habitus**

Le processus de socialisation s'effectue dans un contexte éducatif particulier caractérisé par des conditions d'existence particulières qui donneront naissance chez l'individu et le groupe d'appartenance un ensemble de pratiques socioculturelles quasiment similaires. Ces pratiques, parce qu'elles ont été construites, inculquées et façonnées par le travail répétitif de socialisation, s'essentialisent et s'oublient en tant que produits d'apprentissage : l'individu en société repère dès sa prime enfance un certain nombre de pratiques, les intériorise avec les situations respectives et finit, par le travail de socialisation, par la construction d'une sorte de moule mental lui permettant de reconnaître toutes les pratiques objectives qui s'y rapportent, celles déjà connues et vécues et celles qui ne le sont pas mais qui présentent les traits pertinents de pratiques déjà connues. L'on a ici affaire à un système qui se met progressivement en place, il concerne des dispositions, sorte de pratiques modelées mentalement et prêtes à s'objectiver réellement quand le contexte social l'autorise ; ce sont des dispositions acquises sous l'effet de l'apprentissage social ; leur structuration mentale fait oublier leur essence sociale ; ce système est générateur dans le sens où les structures mentales construites à partir de pratiques sociales deviennent à leur tour ressort de pratiques sociales ; ce système est enfin transposable car les dispositions qu'il enferme fonctionnent dans des situations nouvelles identifiables par des traits reconnus à d'autres situations bien connues et vécues. Ce système de dispositions acquises générateur et transposable est ce que Pierre Bourdieu appelle « l'habitus ». Dans Esquisse d'une théorie de la pratique du même chercheur, on trouve la définition suivante : « **l'habitus est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, etc.) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences.** ». Il s'agit donc de dispositions constantes, manières d'être communes à toutes les personnes d'un même groupe social, formées selon un certain rapport au monde, acquises et intériorisées par éducation, en une période donnée et dans un espace donné. Il y a autant d'habitus qu'il y a de groupes sociaux.

L'existence d'un habitus n'implique pas une impossibilité d'en former un autre : il y a un habitus primaire, formé aux premiers moments de la socialisation, et des habitus secondaires qui se construisent ultérieurement. Dans la logique de la théorie de l'habitus, le passage doux et facile d'un habitus à un autre implique une certaine continuité entre les deux ; il ne faudrait pas qu'ils présentent une grande différence car le passage du premier au second se fait par élargissement et transposition, l'inconnu et le méconnu se reconnaît sur la base du déjà pratiqué, intégré et connu. L'on assisterait

dans ce cas à un développement symbolique. Dans le cas contraire, quand les deux habitus sont sensiblement distincts, le passage de l'un à l'autre se fait avec violence, la reconnaissance et l'assimilation ne sont pas facilement réalisables.

Le concept de violence symbolique est aussi solidairement associé à Pierre Bourdieu. Il implique l'existence de deux instances à statuts inégaux : la première en position de domination et la seconde en position de subordination. Les deux statuts et les positions respectives sont connus et reconnus par les deux instances. Le pouvoir exercé par le dominant est accepté et légitimé par le dominé, ce qui rend ce dernier inconsciemment complice de sa propre domination. Il s'ensuit un exercice de pouvoir en douceur et facilité. Pierre Bourdieu a montré l'existence de cette forme discrète de violence dans ses travaux sur l'Ecole (Les héritiers, La Reproduction), sur la culture (Le sens pratique, esquisse d'une théorie de la pratique, le déracinement), sur le langage (langage et pouvoir symbolique), sur les médias (Sur la télévision et l'emprise du journalisme).

Pour clore ce point sur Pierre Bourdieu, retenons les éléments suivants :

- a. Bourdieu considère que les médias sont au service des politiques et que leurs actions d'orientation et de manipulation de « l'opinion publique » aussi discrètes qu'elles soient, attestent d'une grande et pernicieuse violence symbolique. La méconnaissance de l'existence et de la pratique de cette violence chez le grand public contribue à son adhésion aux produits et messages médiatiques et à leur légitimation. On retrouve la même thèse chez Noam Chomsky qui parle des médias comme une machine pour la « fabrication du consentement ». Comparant le travail de Bourdieu à celui de Chomsky et Chesney, Arraichi dit : **« La thèse de ces deux auteurs s'inscrit donc dans les approches dites critiques, notamment dans le cadre de l'instrumentalisme qui confère aux médias un effet déterminant dans l'orientation voire la manipulation de l'opinion publique. On est bien loin de l'approche libérale qui écarte, sinon atténue l'effet des médias sur la masse. En effet, Chomsky et Chensey, en démontrant l'idée de « la fabrication du consentement », appuient fortement la thèse de Bourdieu : quand ils parlent de l'exercice de la manipulation dans les démocraties, notamment aux Etats Unis d'Amérique, où le sentiment d'être libre prévaut chez les citoyens, ils renvoient sciemment ou inconsciemment au processus de la « violence symbolique » défendu par Bourdieu. Les médias exercent une forme de domination subreptice et discrète qui s'opère d'autant plus efficacement qu'elle implique la complicité des dominés, les citoyens dans le cas d'espèce ».**
- b. Pour moi qui travaille sur les débats politiques médiatisés, je pense que l'idée de légitimation des produits médiatiques par les téléspectateurs pourrait être investie positivement : cette confiance qu'accorde le grand public à la télévision et ses produits participerait à la crédibilité des débats politiques dans le cas où ils

seraient dûment travaillés et viseraient l'intérêt général. L'influence ici serait un objectif expressément déclaré et directement recherché.

- c. Dans le dispositif que nous proposerons dans le prochain article, J'accorde à la relation sociale entre débatteurs un rôle déterminant. Le débat ne pourrait pratiquement réussir que si les débatteurs se conforment à l'habitus associé à la situation de débat ; cet habitus se forme en situation sociale tout d'abord.

Sans hésitation je peux dire que les différentes thèses reprises ici, qu'il s'agisse de celles s'inscrivant dans le courant libéral ou celles s'affiliant au courant critique ou encore celles que l'on pourrait, à la suite de Gingras, qualifier d'hybrides, ne peuvent s'appliquer complètement au contexte marocain : elles sont nées et se sont développées à l'Occident, aux Etats-Unis tout d'abord et en Europe ensuite, où la communication politique a connu une très grande évolution à la mesure du développement socio-économique, des spécificités socioculturelles et politiques des pays de ces continents. Les apports dont je m'inscris cadreront avec le degré d'installation et d'évolution de la démocratie dans notre pays. Les trois instances impliquées par la communication politique, à savoir les politiques, les médias et l'opinion publique, ne nous semblent pas suffisamment construites pour favoriser une communication politique adéquate. L'on est un pays en développement, les structures démocratiques le sont aussi, la communication politique, reflet et baromètre de la démocratie, serait une pratique, sinon trop réduite, du moins existante mais trop défectueuse pour jouer le rôle qui est le sien, à savoir la gestion d'une expression plurielle et sa traduction en actions politiques conséquentes.

Bibliographie

- ARRAICHI, R. 2007. L'approche sociolinguistique pour expliquer et réduire les difficultés d'enseignement/apprentissage du français en milieu rural marocain. Revue de l'Université de Moncton, Numéro Hors série.
- ARRAICHI, R. 2008. Inégalités socioculturelles et difficultés d'enseignement/apprentissage du français au Maroc dans Sylvie, R., et Dalley, Ph. (dir.). Francophonie, minorités et pédagogie. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- ARRAICHI, R. 2012a. Environnement socioculturel et apprentissage de l'écrit chez l'élève marocain rural » dans Fleuret, C., et Montésinos-Gelet, G. (Dir.). Le rapport à l'écrit. Presses de l'Université du Québec.
- Chomsky, N. 1965, Aspects of Theory of Syntax, Cambridge, Mass, The MIT Press
- BOURDIEU, P., et J.-C. Passeron. 1970, La reproduction, Paris, Editions de Minuit
- BOURDIEU, P. 1972, Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, Droz
- BOURDIEU, P. 1982, Ce que parler veut dire, Paris, Fayard
- **Blondiaux, L. 2003, L'opinion publique**, In Anne-Marie Gingras (dir.), La communication politique. Etat des savoirs, enjeux et perspectives, Presses de l'Université du Québec, 2003, pp. 137-158
- Festinger, L. 1957, A theory of Cognitive dissonance, California : Stanford University Press.
- Gingras, A.M. (et al.) 2003, La communication politique. Etats des savoirs, enjeux et perspectives, Presses de l'Université du Québec
- Grumbach, M, et N, Herpin. 1988, « À propos de quelques travaux de Lazarsfeld et de son école », In Enquête, Varia, 1988
- Michel, J.L. 1992, « Cours sur les théories de la communication » dans QSJ "sciences de la communication"
- VAIDIS, D., S, Halimi Falkowicz, 2007, « la théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi- siècle » In Revue électronique de psychologie sociale, n°1, p.9-18